« "Pouvoir de vivre" : quelles politiques de solidarité pour répondre au choc de la transition écologique ? »

Débat du 16 janvier 2023 – Intervention Franck Montaugé

Monsieur le Président, Monsieur le ministre, Cher(e)s collègues,

C'est dans la grande œuvre d'Edgar Morin intitulée « *La méthode* »¹ que l'on trouve, dans la partie consacrée à l'éthique, le propos suivant :

« À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. »

Par cette pensée qui procède d'une longue observation de la vie des hommes sur près d'un siècle et d'une action politique personnelle marquée notamment par la Résistance à l'oppression nazie, le grand humaniste — philosophe et sociologue — pose la question du rapport entre l'urgence et l'essentiel, du point de vue de l'homme et de son rapport au monde.

Au plan individuel, pour de très nombreux enfants, leurs parents quand ils sont encore là, pour de plus en plus de personnes âgées, l'urgence se vit au quotidien, dans l'accès à la nourriture et au logement d'abord. Et scandale absolu, leur dignité même est affectée, au-delà même de leurs conditions de vie ou de survie humainement inacceptables.

Au plan collectif, les problématiques liées au climat, à l'environnement et à la biodiversité affectent on le sait scientifiquement les conditions de vivabilité sur terre. Les modèles économiques et culturels sont ou doivent être questionnés en conséquence.

Des politiques publiques adaptées à ces enjeux collectifs doivent en résulter. Ces politiques doivent être interrogées et plus encore évaluées au regard des réponses qu'elles apportent et des progrès qu'elles permettent dans les trajectoires des vies concernées.

La planification écologique et énergétique doit permettre leur mise en œuvre de manière efficiente. Elle doit bénéficier à l'ensemble des citoyennes et des citoyennes de la Nation. L'essentiel dont parle Edgard Morin est sans doute là !

Mais on ne peut pas – je le crois en tout cas – opposer l'urgence à l'essentiel. Morin ne le fait pas d'ailleurs. Il nous faut donc conjuguer, prendre en compte ce qui relève de l'urgence individuelle du quotidien et ce qui procède de l'essentiel pour notre avenir collectif.

Le groupe socialiste écologiste et républicain vous propose donc au seuil de cette nouvelle année de débattre de la question suivante :

"Pouvoir de vivre" : quelles politiques de solidarité pour répondre au choc de la transition écologique ?

Je voudrais donc en quelques minutes évoquer les différents thèmes de politique publique qui peuvent être abordés pour répondre à cette question fondamentale.

« Fondamentale » parce que la question sociale doit demeurer au fondement du pacte républicain. C'est une nécessité absolue et il y va – je le crois en tout cas – de l'avenir de notre démocratie et du sens que nous devons donner à la République avec un grand R.

Dans les faits, la question sociale est-elle toujours au fondement du pacte républicain vécu, pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens de notre Nation ? Je ne le crois pas ! Pas pour tout le monde et c'est un point crucial et urgent qui doit être pris en compte dans la transition écologique qui est largement devant nous.

Avec un postulat, une conviction que j'espère nous partagerons, qu'il n'y aura pas de transition écologique réussie sans la participation et la prise en compte de l'ensemble des citoyennes et des citoyens français, sans une amélioration effective et suffisante de la condition sociale de ceux qui sont aujourd'hui dans la grande difficulté ou la souffrance.

J'espère et je n'en doute pas que l'expression des groupes du Sénat permettra de nourrir le débat relatif à l'amélioration des politiques publiques nécessaires à l'accès à une alimentation saine et équilibrée, au logement, à la vêture et aux biens matériels nécessaires à une vie normale, à l'éducation et à la culture, au transport et aux déplacements, à l'autonomie personnelle en même temps qu'à la relation sociale et à la participation à la vie collective.

Mais au préalable, je voudrais saluer et remercier l'ensemble des organisations syndicales, des associations et Organisations Non Gouvernementales (ONG) qui se sont <u>regroupées dans le cadre de</u> l'initiative dite du « Pouvoir de vivre ».

Les 4 axes majeurs du « Pacte du pouvoir de vivre » qu'ils proposent consistent, je les cite :

- à donner à chacun le pouvoir de vivre dans un cadre commun permettant de protéger notre avenir et celui des générations futures,
- à remettre l'exigence de justice sociale au cœur de l'économie,
- à préparer notre avenir en cessant de faire du court-terme l'alpha et l'oméga de nos politiques publiques,
- à partager le pouvoir pour que chacun puisse prendre sa part dans la transformation de nos vies.

En adoptant un point de vue plus macroéconomique, il est aussi nécessaire d'identifier les mesures budgétaires qui ont à la fois des effets climatiques et sociaux.

L'institut français pour l'économie du climat I4CE a pour cela évalué l'impact socio- économique du budget. 5 dimensions d'impact social ont ainsi été mises en évidence :

- 1. les inégalités de revenus,
- 2. la pauvreté,
- 3. l'emploi,
- 4. la santé
- 5. l'accès aux besoins et services fondamentaux (l'énergie, une eau propre, la nourriture et les infrastructures).

Dans le cadre de l'introduction de notre débat de ce soir, je voudrais en quelques mots souligner la problématique de la valorisation du carbone.

Les tentatives de mise en place passées – qui ont été autant d'échecs – mettent en effet en évidence la difficulté de conciliation des objectifs écologiques, économiques, sociaux et politiques... dans la justice sociale.

Ces difficultés non surmontées encore à ce jour expliquent en grande partie les échecs répétés de la fiscalité du carbone en France pour ne prendre que cet exemple.

L'ADEME dégage de cette analyse 3 enjeux prioritaires pour fonder une politique de conciliation.

- D'abord, traiter de l'évolution globale des finances publiques,
- Ensuite négocier un système d'accompagnement transitoire des ménages et des entreprises les plus vulnérables à court terme
- Enfin inscrire l'ensemble de ces réflexions au sein de discussions collectives qui associent l'ensemble des parties prenantes à la co-construction d'un contrat social de transition écologique.

Tout ou presque reste à faire à cet égard ! Le « grand débat », la Convention Citoyenne pour le Climat, le Conseil National de la Refondation ont été des contre-exemples de ce qu'il est nécessaire de faire en termes de mobilisation de la société des citoyens !

Mais en tout état de cause, le désintérêt croissant des Français à l'égard des élections et la dégradation du respect et de la confiance dans les institutions de la République doivent nous interroger aussi sur le bien commun et notre capacité à faire ou refaire société.

L'économie qui va progressivement apparaître dans le cadre de la transition écologique devra aussi intégrer une exigence de solidarité et de justice sociale. Transition écologique et justice sociale ne relèvent pas de registres séparés. Ils doivent être conciliés pour construire un avenir national partagé. Comme doivent être conciliés « l'urgent » et « l'essentiel » chers à Edgard Morin.

En définitive, l'heure est à la construction d'un nouveau pacte politique, social et écologique. Un pacte pour tous et pour la planète, dans la dignité pour tous et le respect de chacun. Un Pacte qui nous engage tous et qui redonne sens à la République.

Vos interventions chers collègues permettront à Monsieur le Ministre de nous expliquer comment le nouveau Gouvernement entend prendre en compte ces exigences, ces urgences qui dicteront le dynamisme et la prospérité de notre pays dans le cadre des transitions multiples en cours.

Je vous remercie.

Bibliographie:

¹ Edgar Morin: La Méthode. Éthique, tome 6, Paris, Le Seuil, collection « Points », 2004, 285 p.